



**HAL**  
open science

## Le portfolio dans la formation du diplôme d'état d'ambulancier

Éric Saily

► **To cite this version:**

Éric Saily. Le portfolio dans la formation du diplôme d'état d'ambulancier . Médecine humaine et pathologie. 2016. dumas-01359041

**HAL Id: dumas-01359041**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01359041>**

Submitted on 1 Sep 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Année Universitaire 2015/2016**

**Mémoire**

**Présenté par Eric Saily**

**En vue de l'obtention du**

**Diplôme Universitaire en pédagogie des sciences  
de la santé**

**« Le portfolio dans la formation du diplôme  
d'état d'ambulancier »**

**Sous la direction du Pr André Quinton**

## Remerciements :

Au Professeur Cuny pour son autorisation à participer à ce diplôme universitaire.

Au Professeur Quinton pour son aide et son accompagnement durant ses deux années.

A Mme Fossé, Directrice de l'Institut Régional de formation des carrières sanitaires et sociales de la Croix-Rouge Française de me faire confiance dans ma démarche et le suivi de mon projet professionnel.

A Mme Bernard, Directrice de Iq.F.S.I et de Iq.F.A pour son expertise et son aide.

## I. Introduction

L'objectif de ce mémoire est d'introduire le portfolio dans la formation du futur ambulancier pour assurer un suivi de l'élève tout au long de son parcours.

Le diplôme d'état d'ambulancier est une formation réglementée par l'article D 4393-1 du code de la santé publique et l'arrêté du 26 janvier 2006 qui définissent le programme de la formation d'auxiliaire ambulancier et du diplôme d'état d'ambulancier. On y trouve les conditions d'accès à la formation, le contenu et organisation pédagogique, l'organisation des épreuves de certification et enfin les modalités de fonctionnement des instituts de formation d'ambulanciers.

L'ambulancier exerce son activité au sein d'une entreprise privée ou d'un établissement de santé. Il assure sur prescription médicale ou en cas d'urgence médicale, la prise en charge et le transport de malades, de blessés ou de parturientes dans des véhicules de transport sanitaire adaptés pour des raisons de soins ou de diagnostic.

La durée de la formation des ambulanciers est de 630 heures d'enseignement théorique et clinique en institut de formation et en stage. Treize semaines de formation en institut, soit 455 heures et cinq semaines en stage clinique et en entreprise soit 175 heures. La participation à l'ensemble de la formation est obligatoire et les stages et cours en institut sont organisés sur la base des 35 heures. L'enseignement en institut de formation comprend des cours, des travaux dirigés, des travaux de groupe et des séances d'apprentissage pratiques et gestuels ainsi que des mises en situation contextualisées. Les stages cliniques et en entreprises sont organisés par l'institut de formation en collaboration avec les structures d'accueil. Ils constituent un temps d'apprentissage privilégié de la pratique professionnelle. Ils

seffectuent dans des secteurs dactivités hospitaliers ou extra-hospitaliers au sein de structures bénéficiant d'un encadrement par un professionnel médical, paramédical ou un travailleur social. Cet encadrement est assuré par du personnel diplômé, qui prépare progressivement l'élève à l'exercice de sa profession. Chaque stage fait l'objet d'un projet de tutorat établi entre l'équipe pédagogique de l'institut et le responsable de l'encadrement de l'élève dans la structure d'accueil. Il définit, à partir des ressources éducatives de la structure et du niveau de formation de l'élève, les objectifs d'apprentissage, les modalités d'encadrement et les critères d'évaluations. Au sein de l'institut, rien n'était prévu pour le suivi des stagiaires en structures à part le document de suivi des compétences et un rappel des objectifs du stage distribués avant le départ et envoyés également au responsable au sein de la structure d'accueil. Les entretiens individuels et collectifs au cours et en fin de formation ont confirmés la nécessité de mettre en place un moyen pour suivre la progression pédagogique de l'étudiant ambulancier. Le demande est forte de la plupart des élèves de profiter d'un accompagnement pédagogique sur l'ensemble de la formation mais également de la part des tuteurs de stage qui connaissent mal le métier d'ambulanciers et les aideraient à faire progresser l'étudiant ambulancier. Avant de commencer la création d'un document, nous nous sommes interrogé sur l'existence d'un outil dans l'un des instituts de formation de la Croix-Rouge française dont je fais partie depuis peu mais rien n'est formalisé. D'autres instituts utilisent des documents propres à eux. Nous avons donc décidé de créer le support.

## II. Le Portfolio

Pour la création du document, nous nous sommes inspirés de quelques travaux existants et consultés les définitions d'un portfolio. Il est issu du monde professionnel et artistique et il apparaît dans le monde scolaire aux Etats-Unis dans les années 1980. Il remplace dans certains pays et écoles de culture anglo-saxonne une partie des épreuves du baccalauréat par exemple. Le modèle proposé est aux couleurs de la Croix-Rouge française car il est destiné pour cette institution à laquelle nous appartenons.

### 2.1 Définitions

Suivant la définition du Larousse :

« Ensemble d'estampes ou de photographies, à tirage limité, réunies sous emboîtement »

Plus souvent utilisé dans le domaine artistique ce que l'on retrouve sous le thème de « pressbook ».

« Ce sont des collections de travaux assemblés par les élèves et les enseignants dans le but d'examiner non seulement les réalisations réussies, mais aussi, mais aussi les efforts, l'amélioration, les processus, le rendement. A travers la réflexion sur les collections systématiques de travaux, les élèves et les enseignants peuvent travailler ensemble à comprendre les forces de l'élève, ses besoins et ses progrès. (TIERNEY, CENTER et DESAI 1991, cités par S.Vanhulle, thèse de doctorat)

## Selon Paulson et ses collègues...

Cette définition du portfolio transcende notre façon de le concevoir comme étant strictement une accumulation de contenus servant à englober les éléments du processus de développement.

« Un portfolio est une accumulation systématique des travaux d'un étudiant, et en présente les efforts, le progrès et les réalisations dans un ou plusieurs domaines. L'accumulation doit inclure la participation de l'étudiant à la sélection de contenus, de critères de sélection, de critères d'évaluation du mérite et de preuves de réflexion sur soi-même. »

· Paulson, Paulson et Meyer, 1991

Il existe également d'autres modèles de portfolio plus adaptés à la formation et à l'éducation. Le portfolio du formateur ou celui de l'apprenant. On trouve en général 3 types de portfolio de l'apprenant :

Le portfolio d'apprentissage, de présentation et d'évaluation.

Pour notre travail, nous nous sommes concentrés sur un modèle plus ciblé sur l'apprenant ambulancier qui regroupera l'apprentissage et l'évaluation.

### III. Méthode

Les documents devront être utiles pour l'élève, le tuteur de stage et l'équipe pédagogique de l'institut. Le stagiaire ambulancier doit pouvoir suivre sa progression et se positionner pour évoluer et atteindre les objectifs fixés. L'autoévaluation de l'élève permettra de préparer les entretiens pédagogiques pendant la formation. Le tuteur pourra grâce à cet outil consulter les finalités du diplôme d'état d'ambulancier et les compétences visés par les stages et l'intérêt de ces dernières et en informer également les différents professionnels du service. Il pourra également noter ses observations qui seront utiles pour l'équipe pédagogique. Les formateurs de l'institut utiliseront le portfolio pour le suivi du dossier pédagogique de l'élève, la préparation des entretiens individuels de retour de stage et les entretiens intermédiaires. Une version « allégée » sera créée pour les formateurs et archivée avec le reste du dossier du candidat ambulancier. L'intérêt de ce portfolio est indéniable. Nous parlerons même d'un triple avantage. Le portfolio facilitera la récupération des notes pour compléter le tableau final des notes pour valider ou non le diplôme d'état d'ambulancier. Les notes complémentaires proviennent des évaluations théoriques du module *réglementation* et *hygiène* ainsi que des mises en situations professionnelles des modules *gestes d'urgence*, *communication*, *transmission*, *état clinique du patient* et *manutention*.

Faisant partie d'un institut de formation qui regroupe aussi la formation d'infirmiers et de masseurs kinésithérapeute, nous avons consultés les modèles utilisés en IFSI et nous nous en sommes inspirés pour l'élaboration de notre projet. Restait à décider quels seront les documents que nous devrions inclure dans le portfolio et les créer.

Avec la directrice de l'institut de formation, nous avons décidé de garder deux documents existants (les conventions de stage et le document d'évaluation des compétences en stage avec quelques modifications pour le dernier). Les autres documents ont été créés en conformité avec les référentiels de la formation du diplôme d'état d'ambulancier et consultés et approuvés par la directrice de l'institut qui valide la nécessité d'un tel outil. Le projet a été proposé en lecture au représentant des élèves de la session en cours et à un chef d'entreprise qui encadre également des élèves ambulanciers pendant les stages en entreprises de transports sanitaires et ils sont unanimes sur l'intérêt du portfolio. On retrouve donc les trois avantages de ce portfolio. Celui pour l'étudiant, celui pour le tuteur de stage et enfin celui pour l'équipe pédagogique.

#### **IV. Résultat**

Le portfolio proposé en annexe regroupe les documents indispensables pour le suivi de l'élève ambulancier pendant son parcours pédagogique. Sur la page de garde on retrouve l'identité de l'étudiant ainsi qu'une photo d'identité et les coordonnées du responsable pédagogique. Ensuite une partie « guide du portfolio » et des informations, la planification de la formation et des dates importantes. Une page est consacrée aux finalités de la formation du diplôme d'état d'ambulancier à destination des tuteurs de stage qui souvent ne sont pas informés du contenu de la formation et se demande pourquoi un futur ambulancier doit faire un stage dans un service de soins ou aux urgences.

Ensuite plusieurs parties spécifiques :

- Une partie qui regroupe les objectifs des trois stages (service de soins, urgences/smur et entreprise), les conventions de stages ainsi que les évaluations des compétences. Un suivi pédagogique est organisé pendant les stages et un document est prévu également pour chacun des stages.
- Une page est consacrée aux consignes pour la page de garde du rapport de stage que chaque étudiant doit faire à l'issue de chaque stage (d'autres consignes sont notifiées dans chaque document d'objectifs de stage).
- Une partie pour le suivi pédagogique qui permet au stagiaire de faire son auto-évaluation et préparer les entretiens avec l'équipe pédagogique de l'institut.
- Une partie qui regroupe les entretiens pédagogiques réalisés avec l'étudiant ambulancier.
- La dernière partie concerne les corrections des rapports de stages réalisés à l'issue de chaque stage effectué par l'étudiant ambulancier.

La réalisation sous la forme de classeur ou de porte vues permet à l'élève de compléter si besoin son portfolio.

## V. Discussion

### 5.1 Difficultés

La élaboration de ce portfolio n'a pas été de tout repos. Après avoir pris quelques conseils auprès de la Directrice de l'institut de formation ambulancier Mme Bernard qui occupe aussi le poste de Directrice de l'institut de formation en soins infirmier pour profiter de son expertise sur le sujet, nous nous sommes mis au travail pour réaliser le portfolio qui doit regrouper les documents indispensables pour l'étudiant ambulancier pendant sa formation qui reste une formation courte et une équipe pédagogique réduite pour assurer le suivi de l'élève.

### 5.2 Spécificité professionnelle

Le travail proposé reste ciblé sur la formation d'ambulancier avec sa contrainte de temps (moins de 6 mois). Le recueil au fur et à mesure de l'avancement du parcours pédagogique des notes permet de compléter le tableau final des notes qui doit être présenté à la commission de validation de la DRJSCS (Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale). Dans ce portfolio, plusieurs « modules » de la formation sont concernés.

En comparaison des travaux des Docteurs Bentata Y et Kinouani S qui présentent pour l'un un portfolio sur une spécialité dans le cursus de formation de l'interne sur six mois en support papier, et pour l'autre un portfolio pour le D.E.S (Diplôme d'études Spécialisées) de Médecine Générale qui se trouve être une formation plus longue (trois ans) et qui regroupe aussi plusieurs items en version informatique.

Sur les trois types de portfolio l'intérêt pédagogique est bien présent avec la partie évaluation, la partie auto-évaluation et la partie certificative.

L'étudiant est acteur de sa formation mais reste « régulé » par l'équipe pédagogique pour assurer un bon suivi de son cursus de formation.

### 5.3 Perspectives

Le portfolio sera intégré dans la formation dès la session de février 2017 car pour la celle de septembre, la planification est déjà faite. Pour utiliser au mieux le portfolio, il faut prévoir dans le planning les dates pour les entretiens individuels.

## VI. Conclusion

L'introduction du portfolio dans la formation de l'ambulancier sera d'une grande utilité pour assurer le suivi de l'étudiant ambulancier et nous sommes impatients de le mettre en œuvre. Nous ne manquerons pas d'évaluer son efficacité auprès des étudiants, des tuteurs de stage ainsi que des intervenants ponctuels. Il faudra bien sûr expliquer le fonctionnement aux bénéficiaires pour l'utiliser de façon optimale.

Le modèle que nous allons proposer sera si besoin modifier en fonction des différentes remontées d'informations.

## VII. Documentation

l'article D 4393-1 du code de la santé publique et de l'arrêté du 26 janvier 2006.

<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/portfolio/62800#K8OqRS3sS53Q1Jpk.99>

PAULSON F.L., PAULSON P.R, MEYER C.A (1991) What makes a portfolio a portfolio ?  
Educational leadership, 48, PP 60-63

Du portfolio au dossier professionnel : éléments de réflexion  
[http://probo.free.fr/textes\\_amis/portfolio\\_bucheton.pdf](http://probo.free.fr/textes_amis/portfolio_bucheton.pdf)

Dr Kinouani S. Le portfolio au cours du D.E.S de médecine générale à Bordeaux : Historique et évaluation de son emploi de 2005 à 2012. Mémoire du Diplôme Universitaire de Pédagogie dans l'enseignement supérieur 2011-2012. Université de Bordeaux 2 Victor Segalen.

Dr Bentata Y. Introduction du portfolio dans la formation des internes. Mémoire du Diplôme Universitaire en pédagogie des sciences de la santé 2010-2011. Université de Bordeaux Segalen.

## VIII. Annexe

**Annexe 1 : [Le portfolio de l'étudiant ambulancier.](#)**

## Annexe 1

PHOTO

# Diplôme d'État d'AMBULANCIER

## PORTFOLIO de l'Étudiant

Étudiant

Prénom :

Nom :

## Institut de formation ambulanciers de Pau

Date d'entrée dans la formation :

Formateur responsable du suivi pédagogique de  
l'étudiant :

Nom :

## **Guide du portfolio**

Vous venez de prendre possession de ce portfolio qui est un outil qui vous suivra tout le long de votre formation d'ambulancier.

Vous y trouverez :

La page de garde avec les informations du stagiaire.

Le planning de la formation et les dates importantes.

Un rappel des finalités de la formation du diplôme d'état d'ambulancier qui peut s'avérer utile pour présenter au tuteur de stage.

Les objectifs des trois stages avec feuilles d'évaluation des compétences et le suivi en stage. Les conventions de stage.

Un document de présentation de la page de garde des rapports de stages ainsi que les corrections au fur et à mesure des stages.

Le livret de suivi pédagogique pour vous permettre de suivre votre évolution et préparer les entretiens pédagogiques avec vos formateurs de l'institut.

Ce portfolio sera complété au fur et à mesure des conventions de stages lors des attributions.

### **Informations pratiques ;**

Adresse de lqFA : 55 Avenue du Loup 64000 Pau

Tel de lqFA ; 05 57 87 47 19

Fax de lqFA ; 05 59 71 10 62

E-mail de lqFA ; ifa.pau@croix-rouge.fr

## Planification session DEA FEV/JUILLET 2016

FÉVRIER 2016			MARS				AVRIL				MAI				JUN					
	15	22	29	7	14	21	28	4	11	18	25	2	9	16	23	30	6	13	20	27
	M5	M2	M3	Stage M2	M2	M1	AFGSU +EVAL	M4	Stage M1	Stage M1	VACANCES	VACANCES	M1 EVAL M1 +M3	M4 EVAL M4	M5	M7 EVAL M7+ M2+ M5	Stage M4	Stage M6	M6	M8 EVAL M8

### Dates importantes

Stage 1 (M2) ; 7 au 11 mars  
 AFGSU2 ; 28/29/30 mars  
 Stage 2 (M1) ; 11 au 18 avril  
 Stage 3 (M4, M6) ; 6 au 17 juin  
 Evaluations M1/M3 ; 12/13 mai (en tenue)  
 Evaluations M4 ; 19/20 mai (en tenue)  
 Evaluations M2/M5/M7 ; 2/3 juin (en tenue)  
 Evaluations M8 ; 30 juin (en tenue)  
 Rattrapages ; 1<sup>er</sup> juillet (en tenue)

## **Finalités du diplôme d'état d'ambulancier**

Dans toutes les situations d'urgences assurer les gestes adaptés à l'état du patient.

Apprécier l'état clinique du patient.

Respecter les règles d'hygiène et participer à la prévention de la transmission des infections.

Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des patients.

Etablir une communication adaptée au patient et son entourage.

Assurer la sécurité du transport sanitaire.

Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins.

Organiser son activité professionnelle dans le respect des règles et des valeurs de la profession.

## Module 2 : Apprécier l'état clinique du patient Objectifs et rapport de stage

### **I. Objectifs de stage :**

Les objectifs de ce stage sont :

D'établir une communication adaptée à la personne et à son entourage

D'appliquer les précautions standard d'hygiène

D'apprécier l'état clinique en lien avec l'enseignement reçu

De mesurer les paramètres vitaux d'une personne

D'observer les techniques d'installation et de mobilisation des personnes pratiquées par les soignants.

D'identifier les moyens de transmission mis en place par les soignants

### **II. Le rapport de stage :**

Vous allez effectuer un stage d'une semaine en service de soins. Ces établissements reçoivent des personnes d'âges et de profils différents. Afin de mettre en lien les apports théoriques reçus et les pratiques professionnelles qui vous seront dispensées au cours de ce stage clinique, il vous est demandé de rédiger un rapport de stage. Celui-ci devra comprendre les éléments suivants :

#### **A/ Présentation de l'établissement :**

- Le statut juridique : public, privé, associatif...
- Les missions de l'établissement,
- Les spécialités,
- Le public accueilli

#### **B/ L'organigramme :**

L'organigramme est une représentation schématique des liens fonctionnels, organisationnels et hiérarchiques d'un organisme, d'un programme, d'une entreprise, etc. Il se doit de posséder une référence documentaire. Il sert à indiquer la répartition des responsables, l'ensemble de tâches entre les postes, et les relations hiérarchiques qui existent entre eux.

#### **C/ Le personnel du service :**

- Différentes catégories de professionnels et leur nombre,
- Leurs missions

#### **D/ Les missions du service :**

- La spécificité de ce service.

#### **E/ Les instances au sein de cet établissement (exemples) :**

- Comité de lutte contre la douleur,
- Comité de lutte contre les infections nosocomiales,
- Comité éthique,
- Comité soins palliatifs....

#### **F/ Les moyens mis en place concernant le droit du patient (exemples) :**

- La législation ;
- La charte du patient hospitalisé

#### **G/ les mesures mises en place pour prévenir les infections nosocomiales**

#### **H/ Présentation d'une situation clinique :**

- Présentation du patient,
- Evaluation clinique (ex : signes cliniques, les constantes, la communication...)
- Bilan à transmettre.

#### **I/ Conclusion :**

- Apports théoriques et pratiques du stage,
- Votre vécu en tant que stagiaire.

IRFSS Croix-Rouge Aquitaine  
Site de Pau  
Institut de Formation Ambulanciers  
55 avenue du Loup  
64000 Pau  
Tél : 05.57.87.47.19  
Mail : ifa.pau@croix-rouge.fr

## **CONVENTION DE STAGE FORMATION EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLÔME D'ETAT D'AMBULANCIER**

Vu, le Code de la Santé Publique, Livre III, portant sur les professions de santé Art. D4393-1, Art. 4393-2 à R 4393-77  
Vu, le code de la Santé Publique Art. R 6312-7 et R 6312-8  
Vu, l'arrêté du 10 Janvier 1996 modifié relatif au diplôme d'Etat d'infirmier  
Vu, le Code du travail  
Vu, l'arrêté du 26 Janvier 2006 modifié relatif aux conditions de formation d'auxiliaire ambulancier et au diplôme d'ambulancier

Cette **convention tripartite** est conclue pour le stage du **Module 2 Ê Apprécier l'état clinique du patient** de la formation préparant au diplôme d'Ambulancier, pour la période du \_\_\_\_\_, **pour une durée de 35 heures.**

Entre,

**Etablissement X**

**Service :**

**E :**

- L'Institut de Formation Ambulancier de la Croix-Rouge française Aquitaine, représenté par la **Direction de l'Institut de Formation Ambulancier 55 Avenue du Loup 64000 Pau.**

**E :**

- L'élève ambulancier :

**Mr ou Mme X**

Il a été convenu ce qui suit :

### **ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION DE STAGE**

La présente convention règle les rapports des signataires en ce qui concerne l'organisation et le déroulement des stages prévus à l'arrêté du 26 Janvier 2006 modifié relatif au diplôme d'Etat Ambulancier.

### **ARTICLE 2 : ENCADREMENT DE L'ÉLÈVE**

L'enseignement clinique s'effectue au cours de périodes de stage dans des milieux professionnels en lien avec la santé et le transport sanitaire. Chaque élève est placé sous la responsabilité d'un tuteur de stage ou d'un professionnel de proximité au quotidien. La Direction de l'établissement est responsable de l'encadrement de chaque élève. Un formateur de l'IFA peut venir encadrer l'élève à sa demande ou à celle du tuteur.

### **ARTICLE 3 : STATUT DES ETUDIANTS EN STAGE**

Pendant la durée du stage le stagiaire demeure élève de l'IFA Croix-Rouge. A ce titre, il ne peut prétendre à aucune rémunération, ni salaire de l'établissement d'accueil. Il ne peut en aucun cas remplacer le personnel en fonction. Lorsqu'il est en stage un professionnel diplômé doit obligatoirement être présent dans la structure. L'élève doit observer les instructions des structures d'accueil et est tenu aux mêmes obligations que le personnel de ces structures, notamment celles relatives au secret et à la discrétion professionnelle. En cas de manquement à la discipline et/ou de non respect du règlement intérieur de l'établissement d'accueil, le tuteur du stage se réserve le droit de prendre les mesures qui s'imposent et prévient dans les plus brefs délais le directeur de l'IFA, ou son représentant.

### **ARTICLE 4 : ORGANISATION DU STAGE**

Le nombre de stagiaires accueillis chaque année est fixé d'un commun accord entre le responsable de l'établissement d'accueil et l'IFA.  
Pour garantir la qualité de l'encadrement, l'établissement veillera à adapter le nombre d'étudiants accueillis aux possibilités de formation.

### **ARTICLE 5 : HORAIRES**

Le stage est réalisé à raison de 35 heures par semaine. Les horaires de stage ainsi que les activités de l'élève seront définis d'un commun accord entre le (la) responsable de l'établissement d'accueil et formateur référent et l'IFA.  
Ces horaires doivent respecter le code du travail, à savoir, 4 jours de repos par quatorzaine comprenant au moins 2 jours consécutifs dont un dimanche et le repos de 12 heures entre deux jours de stage.  
Le planning prévisionnel peut faire l'objet d'une négociation entre le service d'accueil, l'équipe pédagogique et l'élève selon l'intérêt pédagogique et les objectifs poursuivis par ce dernier.

### **ARTICLE 6 : ABSENCES - RECUPERATION D'ABSENCES**

Le tuteur de stage est garant des horaires effectués et signe la feuille d'attestation de présence qu'il remet au stagiaire en fin de stage. En cas d'absence, le tuteur doit prévenir l'IFA le jour même.

L'élève doit le jour même prévenir le lieu de stage et l'IFA de son absence.

La récupération des absences est négociée au cas par cas. Elle est soumise à l'acceptation de l'IFA qui en contrôle la conformité aux règles préétablies, avec l'aval du Directeur.

#### **ARTICLE 7 - LES OBJECTIFS DE STAGE**

Les objectifs de stage, institutionnels et individuels, tiennent compte à la fois des ressources du stage, des besoins de l'élève en rapport avec l'étape de son cursus de formation et des exigences de la formation.

#### **ARTICLE 8 È DISCIPLINE**

En cas de faute grave ou si le comportement du stagiaire est de nature à porter préjudice à l'établissement d'accueil ou à la sécurité des personnes, le responsable se réserve le droit de mettre fin au stage en concertation avec le directeur de l'IFA. Dans ce cas le responsable de stage doit rédiger un rapport écrit circonstancié.

#### **ARTICLE 9 È COMPETENCES DE L'ETUDIANT**

L'élève réalise les activités ou les techniques au regard de son niveau d'acquisition de compétences. Il s'engage à effectuer ces activités ou ces techniques avec l'accord de l'encadrant et sous sa responsabilité.

#### **ARTICLE 10 - EVALUATION DES COMPETENCES EN STAGE**

Le responsable évalue la progression de l'élève dans l'acquisition des compétences après concertation avec les professionnels ayant encadré en proximité l'élève. Il formalise cette évaluation sur les feuilles « *évaluation des compétences en stage* ». En fin de stage, au cours d'un entretien avec l'élève cette feuille est remplie par le responsable et remise à l'élève.

En cas de difficultés d'apprentissage un rapport circonstancié est établi et joint au bilan.

#### **ARTICLE 11 È ASSURANCE/RESPONSABILITES**

Les stagiaires sont couverts par une assurance tant pour les dommages causés aux tiers, que ceux dont ils pourraient être victimes.

Cette police est souscrite par la Croix-Rouge Française sous le contrat n° 2012622704 pour la responsabilité civile et responsabilité professionnelle AXA France IARD dont le siège social est situé 313 Terrasse de l'Arche 92727 Nanterre Cedex et ce par l'intermédiaire du cabinet SIACI SAINT HONORE, 18 rue de Courcelles - 75008 PARIS

Le règlement intérieur de l'institut régional de formation sanitaire et sociale de l'IRFSS Aquitaine, prévoit, pour la formation initiale, que chaque étudiant de la Croix-Rouge française souscrive, en son nom propre, une assurance civile professionnelle pendant toute la durée de sa formation.

En cas d'accident, le Directeur de l'établissement recevant s'engage à en informer le Directeur de l'IFA CRF Aquitain le plus rapidement possible.

En cas d'accident d'exposition aux virus, l'élève se conforme au protocole de prise en charge des victimes d'AEV de l'établissement d'accueil.

#### **ARTICLE 12 - VACCINATIONS**

Pour être autorisé à aller en stage, l'élève doit satisfaire aux obligations vaccinales déterminées par la législation et aux recommandations édictées par l'Agence Régionale de Santé Aquitaine.

En ce qui concerne les stages à l'étranger il faut se référer à la réglementation du pays.

#### **ARTICLE 13 : DUREE DU CONTRAT**

La présente convention prend effet à la date de sa signature par les parties. Elle peut être dénoncée par l'une ou l'autre des parties, par lettre recommandée avec accusé réception.

Les cosignataires s'engagent à respecter les termes du contrat.

Un exemplaire de la convention doit être retourné, daté et signé par le représentant de l'établissement d'accueil, à l'IFA.

Le contrat prend fin à l'expiration du stage.

Pau, le

Le Directeur de

Directrice IFA

L'étudiant(e) stagiaire

L'établissement d'accueil

**DIPLOME D'AMBULANCIER**  
**EVALUATION DES COMPETENCES**

Nom et adresse du centre de formation :

Hôpital / Structure d'accueil :  
Discipline :

Nom du stagiaire :

Dates :  
Durée (heures) : 35 H

Prénoms :

Durée des absences (heures) :

<b>Compétence 2 : Apprécier l'état clinique d'une personne</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
• L'observation de l'état clinique est fiable				
• Les changements de l'état clinique de la personne sont identifiés				
• Le lien entre les mesures des paramètres vitaux et l'état de santé de la personne est fait				
• Des signes de détresse ou de douleur sont identifiés				
• Les outils de mesure des paramètres vitaux sont utilisés correctement				
• La mesure des paramètres vitaux est exacte				
• Des situations à risque sont identifiées				
• La fiche de pré-bilan est correctement établie				
<b>Total*</b>		- / -		

<b>Compétence 3 : Prévenir le risque d'infection</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
• La technique de lavage des mains est maîtrisée				
• Les règles d'hygiène pour la réalisation des soins sont respectées				
• Les techniques de nettoyage ou désinfection ou stérilisation sont appliquées correctement				
• Les matériels et produits de nettoyage sont correctement utilisés				
• Les circuits (linge, matériels et déchets) sont respectés				
<b>Total*</b>		- / -		

<b>Compétence 4 : Utiliser des techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
• Les gestes et postures sont adaptés à l'état de santé de la personne				
• Le matériel est choisi de façon correcte				
• Les méthodes de manutention pour le transfert ou le transport de la personne sont appliquées				
• Les règles de confort et de sécurité de la personne sont respectées				
<b>Total*</b>		- / -		

<b>Compétence 5 : Etablir une communication adaptée à la personne et son entourage</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
• La communication est effective				
• La technique d'écoute est adaptée				
• Le langage est adapté				
• L'information donnée est comprise par la personne et/ou son entourage				
• Les attentes de la personne sont prises en compte				
• L'élève fait preuve de maîtrise de soi				
<b>Total*</b>		- / -		

<b>Compétence 7 : Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
• Les informations communiquées sont fiables et exactes				
• Le stagiaire fait preuve de discernement pour la transmission des informations				
• Les règles et modes de transmission de l'unité de travail sont respectées				
• Le secret professionnel et les règles déontologiques sont respectés				
<b>Total*</b>		- / -		

Pour chaque ligne de critère évaluable, mettre une croix dans la colonne appropriée.

0 = non acquis, 1 = en cours d'acquisition, 2 = acquis, 3 = maîtrisé mettre NE si non évalué

\* Chaque compétence est notée sur la base du nombre de critères évaluables x 3.

**Appréciation générale**

- Implication du stagiaire ambulancier pour l'acquisition de capacités dans les domaines de compétence (curiosité intellectuelle, dynamisme et ponctualité) :

---

---

---

---

---

---

Date :

Cachet du lieu de stage

Nom et signature du (des) responsable(s) de l'accueil en stage :

Signature du stagiaire :

Pour chaque ligne de critère évaluable, mettre une croix dans la colonne appropriée.  
0 = non acquis, 1 = en cours d'acquisition, 2 = acquis, 3 = maîtrisé mettre NE si non évalué  
\* Chaque compétence est notée sur la base du nombre de critères évaluable x 3.

IFA de Pau

### **Suivi Pédagogique en stage M2**

Nom de l'élève :

Prénom de l'élève :

Date de la visite en stage:

Apprentissages	Acquis	Axes d'amélioration
<b>Acquisitions</b>		
<b>Posture professionnelle</b>		
<b>Implication</b>		

Vécu de l'élève:

Nom et signature du formateur:

Observations du formateur:

Observations du tuteur (si présent):

## Module 1 : Dans toute situation d'urgences, assurer les gestes adaptés à l'état du patient

### Objectifs et rapport de stage

#### **I. Objectifs de stage :**

Les objectifs de ce stage seront d'atteindre le niveau de compétence 1 « Dans toute situation d'urgences assurer les gestes adaptés à l'état du patient ». La compétence est détaillée dans la fiche d'évaluation des compétences remise à chaque stagiaire.

Les autres compétences doivent être évaluées voire validées.

#### **II. Le rapport de stage :**

Vous allez effectuer un stage de deux semaines en service d'urgence et parfois de SMUR. Ces établissements reçoivent des personnes âgées et de profils différents. Afin de mettre en lien les apports théoriques reçus jusque là et les pratiques professionnelles observées lors de ce stage clinique, il vous est demandé de rédiger un rapport de stage. Celui-ci devra comprendre les éléments suivants :

##### **A/ Présentation de l'établissement :**

- Le statut juridique : public, privé, associatif
- Les missions de l'établissement,
- Spécialité (s)
- Le public accueilli dans le service
- 

##### **B/ L'organigramme de l'établissement et du service :**

L'organigramme est une représentation schématique des liens fonctionnels, organisationnels et hiérarchiques d'un organisme, d'un programme, d'une entreprise, etc. Il se doit de posséder une référence documentaire. Il sert à indiquer la répartition des responsables, l'ensemble de tâches entre les postes, et les relations de commandement qui existent entre eux.

##### **C/ Le personnel du service :**

- Différentes catégories de professionnels et leur nombre,
- Leurs missions

##### **D/ Les missions du service :**

- La spécificité de ce service.

##### **E/ Les instances au sein de l'établissement (exemples) :**

- Comité de lutte contre la douleur,
- Comité de lutte contre les infections nosocomiales,
- Comité éthique,
- Comité soins palliatifs .

##### **F/ Présentation de deux situations cliniques d'urgence**

- Présentation du patient, de sa situation
- Evaluation et bilan de l'urgence
- Actions mises en place et par quels professionnels
- Bilan à transmettre.

##### **G/ Conclusion :**

- Apports théoriques et pratiques du stage,
- Votre vécu en tant que stagiaire.

IRFSS Croix-Rouge Aquitaine  
Site de Pau  
Institut de Formation Ambulanciers  
55 avenue du Loup  
64000 Pau  
Tél : 05.57.87.47.19  
Mail : ifa.pau@croix-rouge.fr

**CONVENTION DE STAGE**  
**FORMATION EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLOME D'ETAT D'AMBULANCIER**

Vu, le Code de la Santé Publique, Livre III, portant sur les professions de santé Art. D43936-1, Art. 4393-2 à R 4393-77  
Vu, le code de la Santé Publique Art. R 6312-7 et R 6312-8  
Vu, l'arrêté du 10 Janvier 1996 modifié relatif au diplôme d'Etat d'infirmier  
Vu, le Code du travail  
Vu, l'arrêté du 26 Janvier 2006 modifié relatif aux conditions de formation d'auxiliaire ambulancier et au diplôme d'ambulancier

Cette **convention tripartite** est conclue pour le stage du **Module 1** **È Dans une situation d'urgences, assurer les gestes adaptés à l'état du patient** de la formation préparant au diplôme d'Ambulancier, pour la période du \_\_\_\_\_, **pour une durée de 70 heures.**

Entre,

**Etablissement X**

**Service :**

**Et :**

- L'Institut de Formation Ambulancier de la Croix-Rouge française Aquitain, représenté par la **Direction de l'Institut de Formation Ambulancier 55 Avenue du Loup 64000 Pau.**

**Et :**

- L'élève ambulancier :

**Mr ou Mme X**

Il a été convenu ce qui suit :

**ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION DE STAGE**

La présente convention règle les rapports des signataires en ce qui concerne l'organisation et le déroulement des stages prévus à l'arrêté du 26 Janvier 2006 modifié relatif au diplôme d'Etat Ambulancier.

**ARTICLE 2 : ENCADREMENT DE L'ÉLÈVE**

L'enseignement clinique s'effectue au cours de périodes de stage dans des milieux professionnels en lien avec la santé et le transport sanitaire. Chaque élève est placé sous la responsabilité d'un tuteur de stage ou d'un professionnel de proximité au quotidien. La Direction de l'établissement est responsable de l'encadrement de chaque élève. Un formateur de l'IFA peut venir encadrer l'élève à sa demande ou à celle du tuteur.

**ARTICLE 3 : STATUT DES ETUDIANTS EN STAGE**

Pendant la durée du stage le stagiaire demeure élève de l'IFA Croix-Rouge. A ce titre, il ne peut prétendre à aucune rémunération, ni salaire de l'établissement d'accueil. Il ne peut en aucun cas remplacer le personnel en fonction. Lorsqu'il est en stage un professionnel diplômé doit obligatoirement être présent dans la structure. L'élève doit observer les instructions des structures d'accueil et est tenu aux mêmes obligations que le personnel de ces structures, notamment celles relatives au secret et à la discrétion professionnelle. En cas de manquement à la discipline et/ou de non respect du règlement intérieur de l'établissement d'accueil, le tuteur du stage se réserve le droit de prendre les mesures qui s'imposent et prévient dans les plus brefs délais le directeur de l'IFA, ou son représentant.

**ARTICLE 4 : ORGANISATION DU STAGE**

Le nombre de stagiaires accueillis chaque année est fixé d'un commun accord entre le responsable de l'établissement d'accueil et l'IFA.  
Pour garantir la qualité de l'encadrement, l'établissement veillera à adapter le nombre d'étudiants accueillis aux possibilités de formation.

**ARTICLE 5 : HORAIRES**

Le stage est réalisé à raison de 35 heures par semaine. Les horaires de stage ainsi que les activités de l'élève seront définis d'un commun accord entre le (la) responsable de l'établissement d'accueil et formateur référent et l'IFA.  
Ces horaires doivent respecter le code du travail, à savoir, 4 jours de repos par quatorzaine comprenant au moins 2 jours consécutifs dont un dimanche et le repos de 12 heures entre deux jours de stage.  
Le planning prévisionnel peut faire l'objet d'une négociation entre le service d'accueil, l'équipe pédagogique et l'élève selon l'intérêt pédagogique et les objectifs poursuivis par ce dernier.

**ARTICLE 6 : ABSENCES - RECUPERATION D'ABSENCES**

Le tuteur de stage est garant des horaires effectués et signe la feuille d'attestation de présence qu'il remet au stagiaire en fin de stage. En cas d'absence, le tuteur doit prévenir l'IFA le jour même.

L'élève doit le jour même prévenir le lieu de stage et l'IFA de son absence.

La récupération des absences est négociée au cas par cas. Elle est soumise à l'acceptation de l'IFA qui en contrôle la conformité aux règles préétablies, avec l'aval du Directeur.

#### **ARTICLE 7 - LES OBJECTIFS DE STAGE**

Les objectifs de stage, institutionnels et individuels, tiennent compte à la fois des ressources du stage, des besoins de l'élève en rapport avec l'étape de son cursus de formation et des exigences de la formation.

#### **ARTICLE 8 È DISCIPLINE**

En cas de faute grave ou si le comportement du stagiaire est de nature à porter préjudice à l'établissement d'accueil ou à la sécurité des personnes, le responsable se réserve le droit de mettre fin au stage en concertation avec le directeur de l'IFA. Dans ce cas le responsable de stage doit rédiger un rapport écrit circonstancié.

#### **ARTICLE 9 È COMPETENCES DE L'ETUDIANT**

L'élève réalise les activités ou les techniques au regard de son niveau d'acquisition de compétences. Il s'engage à effectuer ces activités ou ces techniques avec l'accord de l'encadrant et sous sa responsabilité.

#### **ARTICLE 10 - EVALUATION DES COMPETENCES EN STAGE**

Le responsable évalue la progression de l'élève dans l'acquisition des compétences après concertation avec les professionnels ayant encadré en proximité l'élève. Il formalise cette évaluation sur les feuilles « *évaluation des compétences en stage* ». En fin de stage, au cours d'un entretien avec l'élève cette feuille est remplie par le responsable et remise à l'élève.

En cas de difficultés d'apprentissage un rapport circonstancié est établi et joint au bilan.

#### **ARTICLE 11 È ASSURANCE/RESPONSABILITES**

Les stagiaires sont couverts par une assurance tant pour les dommages causés aux tiers, que ceux dont ils pourraient être victimes.

Cette police est souscrite par la Croix-Rouge Française sous le contrat n° 2012622704 pour la responsabilité civile et responsabilité professionnelle AXA France IARD dont le siège social est situé 313 Terrasse de l'Arche 92727 Nanterre Cedex et ce par l'intermédiaire du cabinet SIACI SAINT HONORE, 18 rue de Courcelles - 75008 PARIS

Le règlement intérieur de l'institut régional de formation sanitaire et sociale de l'IRFSS Aquitaine, prévoit, pour la formation initiale, que chaque étudiant de la Croix-Rouge française souscrive, en son nom propre, une assurance civile professionnelle pendant toute la durée de sa formation.

En cas d'accident, le Directeur de l'établissement recevant s'engage à en informer le Directeur de l'IFA CRF Aquitaine le plus rapidement possible.

En cas d'accident d'exposition aux virus, l'élève se conforme au protocole de prise en charge des victimes d'AEV de l'établissement d'accueil.

#### **ARTICLE 12 - VACCINATIONS**

Pour être autorisé à aller en stage, l'élève doit satisfaire aux obligations vaccinales déterminées par la législation et aux recommandations édictées par l'Agence Régionale de Santé Aquitaine.

En ce qui concerne les stages à l'étranger il faut se référer à la réglementation du pays.

#### **ARTICLE 13 : DUREE DU CONTRAT**

La présente convention prend effet à la date de sa signature par les parties. Elle peut être dénoncée par l'une ou l'autre des parties, par lettre recommandée avec accusé réception.

Les cosignataires s'engagent à respecter les termes du contrat.

Un exemplaire de la convention doit être retourné, daté et signé par le représentant de l'établissement d'accueil, à l'IFA.

Le contrat prend fin à l'expiration du stage.

Pau, le

Le Directeur de

Directrice IFA

L'étudiante stagiaire

L'établissement d'accueil

**DIPLOME D'AMBULANCIER**  
**EVALUATION DES COMPETENCES**

Urgence     SAMU

Nom et adresse du centre de formation : IFA

Hôpital / Structure d'accueil :  
Discipline : Urgences SAMU

Nom du stagiaire :

Dates :        au        Durée (heures) :

Prénoms : Nathalie

Durée des absences (heures) :

<b>Compétence 1 : Assurer les gestes d'urgence adaptés à la personne</b>	0	1	2	3
• Les informations recueillies au regard de la situation d'urgence sont pertinentes				
• L'installation en position de sécurité est adaptée à l'état de la personne				
• Les gestes d'urgence sont appliqués correctement				
• Les consignes et procédures pour l'évacuation ou le transport de la personne sont respectées				
<b>Total*</b>	- / -			

<b>Compétence 2 : Apprécier l'état clinique d'une personne</b>	0	1	2	3
• L'observation de l'état clinique est fiable				
• Les changements de l'état clinique de la personne sont identifiés				
• Le lien entre les mesures des paramètres vitaux et l'état de santé de la personne est fait				
• Des signes de détresse ou de douleur sont identifiés				
• Les outils de mesure des paramètres vitaux sont utilisés correctement				
• La mesure des paramètres vitaux est exacte				
• Des situations à risque sont identifiées				
• La fiche de pré-bilan est correctement établie				
<b>Total*</b>	- / -			

<b>Compétence 3 : Prévenir le risque d'infection</b>	0	1	2	3
• La technique de lavage des mains est maîtrisée				
• Les règles d'hygiène pour la réalisation des soins sont respectées				
• Les techniques de nettoyage ou désinfection ou stérilisation sont appliquées correctement				
• Les matériels et produits de nettoyage sont correctement utilisés				
• Les circuits (linge, matériels et déchets) sont respectés				
<b>Total*</b>	- / -			

<b>Compétence 4 : Utiliser des techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes</b>	0	1	2	3
• Les gestes et postures sont adaptés à l'état de santé de la personne				
• Le matériel est choisi de façon correcte				
• Les méthodes de manutention pour le transfert ou le transport de la personne sont appliquées				
• Les règles de confort et de sécurité de la personne sont respectées				
<b>Total*</b>	- / -			

<b>Compétence 5 : Etablir une communication adaptée à la personne et son entourage</b>	0	1	2	3
• La communication est effective				
• La technique d'écoute est adaptée				
• Le langage est adapté				
• L'information donnée est comprise par la personne et/ou son entourage				
• Les attentes de la personne sont prises en compte				
• L'élève fait preuve de maîtrise de soi				
<b>Total*</b>	- / -			

**Pour chaque ligne de critère évaluable, mettre une croix dans la colonne appropriée.**  
**0 = non acquis, 1 = en cours d'acquisition, 2 = acquis, 3 = maîtrisé. Mettre NE si non évalué**  
**\* Chaque compétence est notée sur la base du nombre de critères évaluable x 3.**

**Appréciation générale**

- Implication du stagiaire ambulancier pour l'acquisition de capacités dans les domaines de compétence (curiosité intellectuelle, dynamisme et ponctualité) :

---

---

---

---

---

---

Date :

Cachet du lieu de stage

Nom et signature du (des) responsable(s) de l'accueil en stage :

Signature du stagiaire :

Pour chaque ligne de critère évaluable, mettre une croix dans la colonne appropriée.  
0 = non acquis, 1 = en cours d'acquisition, 2 = acquis, 3 = maîtrisé Mettre NE si non évalué  
\* Chaque compétence est notée sur la base du nombre de critères évaluables x 3.

IFA de Pau

**Suivi Pédagogique en stage M1.**

Nom de l'élève :

Prénom de l'élève :

Date de la visite en stage:

Apprentissages	Acquis	Axes d'amélioration
Acquisitions		
Posture professionnelle		
Implication		

Vécu de l'élève:

Nom et signature du formateur:

Observations du formateur:

Observations du tuteur (si présent):

## Stage en entreprise Objectifs et rapport de stage

### **I. Objectifs de stage :**

Le stage en entreprise doit permettre à l'élève ambulancier d'effectuer les liens entre l'ensemble des connaissances acquises dans les différents modules pour :

1. Faire preuve d'attention, de bienveillance et de respect vis à vis de l'ensemble des personnes rencontrées (patient, entourage, collègue, supérieur hiérarchique, professionnels etc.),
2. Evaluer de manière pertinente l'état clinique des personnes transportées,
3. Transporter les personnes en toute sécurité,
4. Respecter les principes d'hygiène et de manutention,
5. Mettre en œuvre les gestes d'urgence si nécessaire,
6. Organiser ses activités dans le respect des règles et valeurs professionnelles,
7. Assurer des transmissions synthétiques et significatives auprès des professionnels de santé.

### **II. Le rapport de stage :**

Vous allez effectuer un stage de deux semaines en entreprise de transport sanitaire. Ces entreprises interviennent auprès des personnes âgées et de profils différents. Vous devrez vous positionner comme un futur Ambulancier, il s'agit d'un stage pré-professionnel. Afin de mettre en lien les apports théoriques reçus jusque là et les pratiques professionnelles observées lors de ce stage, il vous est demandé de rédiger un rapport de stage. Celui-ci devra comprendre les éléments suivants :

#### **A/ Présentation de l'entreprise:**

- Le statut juridique
- Les missions de l'entreprise,
- Le public transporté

#### **B/ L'organigramme :**

L'organigramme est une représentation schématique des liens fonctionnels, organisationnels et hiérarchiques d'une entreprise. Il sert à indiquer la répartition des responsables, l'ensemble de tâches entre les postes, et les relations de commandement qui existent entre eux.

#### **C/ Le personnel de l'entreprise:**

- Différentes catégories de professionnels, leur nombre et leur diplôme
- Leurs missions

**F/ Les moyens mis en place pour :**

1. Respecter les principes d'hygiène
2. Respecter les principes de manutention
3. Organiser le travail de chacun
4. Assurer des transmissions efficaces

**G/ Présentation de deux situations rencontrées**

- Argumentation du choix des situations
- Présentation du patient, de sa situation
- Description du transport
- Actions mises en place
- Bilan à transmettre.

**H/ Conclusion :**

- Apports théoriques et pratiques du stage,
- Votre vécu en tant que stagiaire.

Le rapport de stage doit être réalisé selon les consignes définies ci-dessus et en tenant compte de l'évaluation des stages précédents.

Il sera remis impérativement le 11/11/11, corrigé par les professionnels Ambulanciers et argumenté à l'oral par le stagiaire, le 11/11/11, face à un jury. Cette évaluation couplée à une épreuve écrite validera le module 8.

Le module 6 est validé par le stage en entreprise pour cela le stagiaire doit avoir acquis les 8 compétences et obtenir au moins 10/20 à l'évaluation du stage.

IRFSS Croix-Rouge Aquitaine  
Site de Pau  
Institut de Formation Ambulanciers  
55 avenue du Loup  
64000 Pau  
Tél : 0557874719  
Mail : ifa.pau@croix-rouge.fr

## **CONVENTION DE STAGE FORMATION EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLÔME D'ETAT D'AMBULANCIER**

Vu, le Code de la Santé Publique, Livre III, portant sur les professions de santé Art. D4393-1, Art. 4393-2 à R 4393-77  
Vu, le code de la Santé Publique Art. R 6312-7 et R 6312-8  
Vu, l'arrêté du 10 Janvier 1996 modifié relatif au diplôme d'Etat d'infirmier  
Vu, le Code du travail  
Vu, l'arrêté du 26 Janvier 2006 modifié relatif aux conditions de formation d'auxiliaire ambulancier et au diplôme d'ambulancier

Cette **convention tripartite** est conclue pour le stage du **Module 4 È Ergonomie et Module 6 È Sécurité du transport sanitaire** de la formation préparant au diplôme d'Ambulancier, pour la période du \_\_\_\_\_, **pour une durée de 70 heures.**

Entre,

**Service :**

**Et :**

- L'Institut de Formation Ambulancier de la Croix-Rouge française Aquitaine, représenté par **la Direction de l'Institut de Formation Ambulancier 55 Avenue du Loup 64000 Pau.**

**Et :**

- L'élève ambulancier :

Il a été convenu ce qui suit :

### **ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION DE STAGE**

La présente convention règle les rapports des signataires en ce qui concerne l'organisation et le déroulement des stages prévus à l'arrêté du 26 Janvier 2006 modifié relatif au diplôme d'Etat Ambulancier.

### **ARTICLE 2 : ENCADREMENT DE L'ÉLÈVE**

L'enseignement clinique s'effectue au cours de périodes de stage dans des milieux professionnels en lien avec la santé et le transport sanitaire. Chaque élève est placé sous la responsabilité d'un tuteur de stage ou d'un professionnel de proximité au quotidien. La Direction de l'établissement est responsable de l'encadrement de chaque élève. Un formateur de l'IFA peut venir encadrer l'élève à sa demande ou à celle du tuteur.

### **ARTICLE 3 : STATUT DES ETUDIANTS EN STAGE**

Pendant la durée du stage le stagiaire demeure élève de l'IFA Croix-Rouge. A ce titre, il ne peut prétendre à aucune rémunération, ni salaire de l'établissement d'accueil. Il ne peut en aucun cas remplacer le personnel en fonction. Lorsqu'il est en stage un professionnel diplômé doit obligatoirement être présent dans la structure. L'élève doit observer les instructions des structures d'accueil et est tenu aux mêmes obligations que le personnel de ces structures, notamment celles relatives au secret et à la discrétion professionnelle. En cas de manquement à la discipline et/ou de non respect du règlement intérieur de l'établissement d'accueil, le tuteur du stage se réserve le droit de prendre les mesures qui s'imposent et prévient dans les plus brefs délais le directeur de l'IFA, ou son représentant.

### **ARTICLE 4 : ORGANISATION DU STAGE**

Le nombre de stagiaires accueillis chaque année est fixé d'un commun accord entre le responsable de l'établissement d'accueil et l'IFA. Pour garantir la qualité de l'encadrement, l'établissement veillera à adapter le nombre d'étudiants accueillis aux possibilités de formation.

### **ARTICLE 5 : HORAIRES**

Le stage est réalisé à raison de 35 heures par semaine. Les horaires de stage ainsi que les activités de l'élève seront définis d'un commun accord entre le (la) responsable de l'établissement d'accueil et formateur référent et l'IFA.

Ces horaires doivent respecter le code du travail, à savoir, 4 jours de repos par quatorzaine comprenant au moins 2 jours consécutifs dont un dimanche et le repos de 12 heures entre deux jours de stage.

Le planning prévisionnel peut faire l'objet d'une négociation entre le service d'accueil, l'équipe pédagogique et l'élève selon l'intérêt pédagogique et les objectifs poursuivis par ce dernier.

### **ARTICLE 6 : ABSENCES - RECUPERATION D'ABSENCES**

Le tuteur de stage est garant des horaires effectués et signe la feuille d'attestation de présence qu'il remet au stagiaire en fin de stage. En cas d'absence, le tuteur doit prévenir l'IFA le jour même.

L'élève doit le jour même prévenir le lieu de stage et l'IFA de son absence.

La récupération des absences est négociée au cas par cas. Elle est soumise à l'acceptation de l'IFA qui en contrôle la conformité aux règles préétablies, avec l'aval du Directeur.

#### **ARTICLE 7 - LES OBJECTIFS DE STAGE**

Les objectifs de stage, institutionnels et individuels, tiennent compte à la fois des ressources du stage, des besoins de l'élève en rapport avec l'étape de son cursus de formation et des exigences de la formation.

#### **ARTICLE 8 È DISCIPLINE**

En cas de faute grave ou si le comportement du stagiaire est de nature à porter préjudice à l'établissement d'accueil ou à la sécurité des personnes, le responsable se réserve le droit de mettre fin au stage en concertation avec le directeur de l'IFA. Dans ce cas le responsable de stage doit rédiger un rapport écrit circonstancié.

#### **ARTICLE 9 È COMPETENCES DE L'ETUDIANT**

L'élève réalise les activités ou les techniques au regard de son niveau d'acquisition de compétences. Il s'engage à effectuer ces activités ou ces techniques avec l'accord de l'encadrant et sous sa responsabilité.

#### **ARTICLE 10 - EVALUATION DES COMPETENCES EN STAGE**

Le responsable évalue la progression de l'élève dans l'acquisition des compétences après concertation avec les professionnels ayant encadré en proximité l'élève. Il formalise cette évaluation sur les feuilles « *évaluation des compétences en stage* ». En fin de stage, au cours d'un entretien avec l'élève cette feuille est remplie par le responsable et remise à l'élève.

En cas de difficultés d'apprentissage un rapport circonstancié est établi et joint au bilan.

#### **ARTICLE 11 È ASSURANCE/RESPONSABILITES**

Les stagiaires sont couverts par une assurance tant pour les dommages causés aux tiers, que ceux dont ils pourraient être victimes.

Cette police est souscrite par la Croix-Rouge Française sous le contrat n° 2012622704 pour la responsabilité civile et responsabilité professionnelle AXA France IARD dont le siège social est situé 313 Terrasse de l'Arche 92727 Nanterre Cedex et ce par l'intermédiaire du cabinet SIACI SAINT HONORE, 18 rue de Courcelles - 75008 PARIS

Le règlement intérieur de l'institut régional de formation sanitaire et sociale de l'IRFSS Aquitaine, prévoit, pour la formation initiale, que chaque étudiant de la Croix-Rouge française souscrive, en son nom propre, une assurance civile professionnelle pendant toute la durée de sa formation.

En cas d'accident, le Directeur de l'établissement recevant s'engage à en informer le Directeur de l'IFA CRF Aquitain le plus rapidement possible.

En cas d'accident d'exposition aux virus, l'élève se conforme au protocole de prise en charge des victimes d'AEV de l'établissement d'accueil.

#### **ARTICLE 12 - VACCINATIONS**

Pour être autorisé à aller en stage, l'élève doit satisfaire aux obligations vaccinales déterminées par la législation et aux recommandations édictées par l'Agence Régionale de Santé Aquitaine.

En ce qui concerne les stages à l'étranger il faut se référer à la réglementation du pays.

#### **ARTICLE 13 : DUREE DU CONTRAT**

La présente convention prend effet à la date de sa signature par les parties. Elle peut être dénoncée par l'une ou l'autre des parties, par lettre recommandée avec accusé réception.

Les cosignataires s'engagent à respecter les termes du contrat.

Un exemplaire de la convention doit être retourné, daté et signé par le représentant de l'établissement d'accueil, à l'IFA.

Le contrat prend fin à l'expiration du stage.

Pau,

Le Directeur de

Directrice IFA

L'étudiant(e) stagiaire

L'établissement d'accueil

**DIPLOME D'AMBULANCIER**  
**EVALUATION DES COMPETENCES**  
**Stage en entreprise de transport sanitaire**

Nom du stagiaire : \_\_\_\_\_ Structure d'accueil : \_\_\_\_\_  
 Prénoms : \_\_\_\_\_ Discipline : \_\_\_\_\_  
 Dates : \_\_\_\_\_  
 Durée (heures) : \_\_\_\_\_  
 Durée des absences (heures) : \_\_\_\_\_

<b>Compétence 1 : Assurer les gestes d'urgence adaptés à la personne</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
• Les informations recueillies au regard de la situation d'urgence sont pertinentes				
• L'installation en position de sécurité est adaptée à l'état de la personne				
• Les gestes d'urgence sont appliqués correctement				
• Les consignes et procédures pour l'évacuation ou le transport de la personne sont respectées				

<b>Compétence 2 : Apprécier l'état clinique d'une personne</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
• L'observation de l'état clinique est fiable				
• Les changements de l'état clinique de la personne sont identifiés				
• Le lien entre les mesures des paramètres vitaux et l'état de santé de la personne est fait				
• Des signes de détresse ou de douleur sont identifiés				
• Les outils de mesure des paramètres vitaux sont utilisés correctement				
• La mesure des paramètres vitaux est exacte				
• Des situations à risque sont identifiées				
• La fiche de pré-bilan est correctement établie				

<b>Compétence 3 : Prévenir le risque d'infection</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
• La technique de lavage des mains est maîtrisée				
• Les règles d'hygiène pour la réalisation des soins sont respectées				
• Les techniques de nettoyage ou désinfection ou stérilisation sont appliquées correctement				
• Les matériels et produits de nettoyage sont correctement utilisés				
• Les circuits (linge, matériels et déchets) sont respectés				

<b>Compétence 4 : Utiliser des techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
• Les gestes et postures sont adaptés à l'état de santé de la personne				
• Le matériel est choisi de façon correcte				
• Les méthodes de manutention pour le transfert ou le transport de la personne sont appliquées				
• Les règles de confort et de sécurité de la personne sont respectées				

<b>Compétence 5 : Etablir une communication adaptée à la personne et son entourage</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
• La communication est effective				
• La technique d'écoute est adaptée				
• Le langage est adapté				
• L'information donnée est comprise par la personne et/ou son entourage				
• Les attentes de la personne sont prises en compte				
• L'élève fait preuve de maîtrise de soi				

Pour chaque ligne de critère évaluable, mettre une croix dans la colonne appropriée.  
 0 = non acquis, 1 = en cours d'acquisition, 2 = acquis, 3 = maîtrisé Mettre NE si non évalué

<b>Compétence 6 : Assurer la sécurité du transport sanitaire</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
• Les règles de circulation et de sécurité routière sont respectées				
• Les techniques et les procédures de transmission sont maîtrisées				
• Les procédures d'entretien du véhicule sont appliquées correctement				
• Les procédures de vérification des matériels et des équipements sont appliquées avec rigueur				

<b>Compétence 7 : Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
• Les informations communiquées sont fiables et exactes				
• Le stagiaire fait preuve de discernement pour la transmission des informations				
• Les règles et modes de transmission de l'unité de travail sont respectées				
• Le secret professionnel et les règles déontologiques sont respectés				

<b>Compétence 8 : Respecter les règles et valeurs de la profession</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
• Les règles déontologiques sont respectées				
• Les protocoles de prise en charge des personnes sont appliqués correctement				
• La participation au travail d'équipe est active				
• Les limites du champ de compétences sont respectées				

### Appréciation générale

- Implication du stagiaire ambulancier pour l'acquisition de capacités dans les domaines de compétence (curiosité intellectuelle, dynamisme et ponctualité) :

---



---



---



---



---



---



---

Date :

Cachet du lieu de stage

Nom et signature du (des) responsable(s) de l'accueil en stage :

Signature du stagiaire :

Pour chaque ligne de critère évaluable, mettre une croix dans la colonne appropriée.  
 0 = non acquis, 1 = en cours d'acquisition, 2 = acquis, 3 = maîtrisé Mettre NE si non évalué

IFA de Pau

**Suivi Pédagogique en stage M6.**

Nom de l'élève :

Prénom de l'élève :

Date de la visite en stage:

Apprentissages	Acquis	Axes d'amélioration
Acquisitions		
Posture professionnelle		
Implication		

Vécu de l'élève:

Nom et signature du formateur:

Observations du formateur:

Observations du tuteur (si présent):

## Page de garde rapport de stage

### **La couverture comporte :**

- Le nom et prénom du stagiaire ;
- Le titre de rapport ;
- Le nom et logo de l'Institut ;( en haut à droite )
- Le nom et logo de l'établissement de stage ;
- Le nom de la formation ou diplôme préparé (diplôme d'état d'ambulancier)
- Les dates et /ou périodes du stage.

### **Conseils de présentation :**

Une table des matières et le titre TABLE DES MATIERES (centré et majuscules) est écrit en caractère gras à 2cm1/2 de haut de la page

#### Une introduction avec :

- Nom du stagiaire et son affiliation
- Le lieu de stage
- Les objectifs du stage

Nombre de pages : pas plus de 20 pages

#### Pas d'abréviation :

Exemple : Si on veut utiliser DEA, la première fois dans le rapport on écrit diplôme d'état d'ambulancier (DEA) et ensuite on peut réutiliser cette abréviation

Traitement de texte : Calibri ou Times New roman 12 ou 14.

Marge de gauche est de 4 cm pour la reliure et celle de droite de 2 cm 1/2

Justifié ( alignement informatique )

Pagination (coin inférieur droit) : numéroté les pages de l'introduction jusqu'à la fin

Les nombres égaux ou inférieurs à dix sont écrits en lettres

Le titre ANNEXE (centré et majuscules) est écrit en caractère gras à 2cm ½ du haut de la page.

1 page pour présenter les annexes par titre

Annexes à la fin numérotées (Annexe 1...)

Des liens entre les paragraphes le plus possible

Institut de Formation d'Ambulanciers de Pau

Formation ambulancier diplômé d'État

Suivi pédagogique en cours de formation

Promotion :

Nom, prénom :

Livret de suivi pédagogique/ DU pédagogique Bordeaux/ SE/ version 1

bbbbDUDCroix-Rouge

### **Objectif :**

Ce bilan de positionnement a pour objectif de prendre en compte l'hétérogénéité des profils d'élèves leur niveau de maîtrise des huit compétences à développer, de connaissances pratiques et leur savoir faire, afin de personnaliser leur parcours de formation.

Ainsi l'élève va pouvoir :

- Développer l'analyse de la pratique
- Formaliser sa pratique par une auto évaluation
- Développer le positionnement individuel

### **Modalités pratiques :**

Chaque élève réalise un bilan de positionnement individuel en utilisant un référentiel spécifique qui est constitué des connaissances pratiques et savoir faire à acquérir pour développer chacune des huit compétences attendues à l'issue de la formation avec une grille d'auto- positionnement.

Il est complété par un livret de suivi individuel d'acquisition des compétences qui sera rempli conjointement avec le formateur lors de temps de rencontre individuelle.

Il permet de faire du lien avec les principes de bases et méthodes pédagogiques visés par le référentiel de formation du diplôme qui sont la progression, l'initiative, l'individualisation.

#### **• Temps individuel de réflexion**

Où en est l'élève vis à vis de chacune des 8 compétences avec passage à l'écrit selon un document préétabli. Il se positionne de façon personnelle et met les commentaires qu'il juge utile.

Le postulat de la confiance entre le formateur et l'élève accompagne cette démarche tout au long de sa mise en place.

bbbbDUDCroix-Rouge

#### **• Retour à chaque élève au cours d'un entretien**

Durant cet entretien de 20 à 30 mn le formateur réalise le bilan avec l'élève de ses points forts et des points à développer dans chacune des huit compétences<sup>1</sup>. Son rôle est d'amener l'élève à verbaliser ce qui lui fait dire ce qu'il connaît ou pas.

Il définit avec lui des objectifs pédagogiques pour la suite de la formation qui s'inscrivent dans un contrat pédagogique moral entre l'élève et le formateur

Le document est co signé.

Le bilan de positionnement est conservé par l'élève et est un document qui reste à sa disposition tout au long de la formation, centré sur ses besoins.

#### **• A l'issue de cette rencontre une prescription pédagogique peut être posée par le formateur qui permettra un accompagnement et soutien personnalisé selon les difficultés mises en avant et centré sur les besoins de l'élève.**

Elle peut porter sur le développement de savoirs théoriques (cas clinique à travailler individuellement, QCM ou QROC, ...), procéduraux (démarche de soins à réaliser en stage), cliniques (temps d'intégration individualisé de pratiques de soins).

Cette prescription fait elle aussi l'objet d'un engagement des deux personnes formateur et élève et est co signée. elle sera reprise et suivie sur des temps de suivi qui seront alors définis entre l'élève et le formateur.

---

<sup>1</sup> CF Document annexe

bbbbDUDCroix-Rouge

**Grille des niveaux de maîtrise des compétences et des connaissances**

Positionnement sur les savoirs faire méthodologiques et pratiques ressources de chaque champ de compétence

CODE	NIVEAU DE MAITRISE (Repérer la phrase qui correspond le mieux à votre perception)
A	Je n'ai jamais fait
B	J'ai déjà fait mais je manque de connaissances et/ou de méthodes pour être plus efficace
C	J'ai déjà fait, je suis à l'aise et j'ai eu de bons résultats
D	J'ai déjà fait, plusieurs fois et dans des contextes différents, j'ai eu de bons résultats

Cocher pour chaque item, la colonne correspondant à votre positionnement.

bbbbDUDCroix-Rouge

**Module 1 : Soins d'urgence**

**Compétence:** Dans toute situation d'urgence, assurer les gestes adaptés à l'état du patient

CONNAISSANCES	Date				Date				Date			
	A	B	C	D	A	B	C	D	A	B	C	D
<b>Savoir-faire méthodologique</b>												
➤ Alerter les autorités compétentes de l'évolution de l'état du patient												
➤ Mettre en œuvre les gestes de secours et d'urgence adaptés à la situation du patient, dans le respect des règles sécurité et de confort.												
➤ Protéger le patient face à son environnement												
➤ Installer le patient en position de sécurité en lien avec sa situation et son état												
➤ Assurer le conditionnement du patient en vue de son évacuation ou de son transport												

bbbbDUDCroix-Rouge

CONNAISSANCES	Date				Date				Date			
	A	B	C	D	A	B	C	D	A	B	C	D
Savoir Pratique												
Protéger et réconforter la victime												
➤ Alerter les secours / renforts												
➤ Mettre en PLS												
➤ Désobstruer les voies aériennes supérieures												
➤ Réaliser une ventilation assistée avec O2												
➤ Arrêter une hémorragie												
➤ Appliquer les techniques d'immobilisation												
➤ Prendre en charge une plaie cutanée												
➤ Aider l'équipe médicale à la préparation du matériel												
➤ Mettre en œuvre une R.C.P												
➤ Mettre en œuvre une D.A.E												
➤ Participer à la prise en charge d'un accouchement inopiné												
➤ Appliquer les mesures de sécurité face à un patient agité												
➤ Réaliser les gestes et techniques en cas de risques N.R.B.C												

bbbbDUDCroix-Rouge

## Module 2 : L'état clinique du patient

**Compétence :** Apprécier l'état clinique du patient

CONNAISSANCES	Date				Date				Date			
	A	B	C	D	A	B	C	D	A	B	C	D
Savoir-faire méthodologique												
➤ Observer la personne et apprécier les changements de son état clinique												
➤ Identifier les signes de détresse et de douleurs												
➤ Mesurer les paramètres vitaux en utilisant les outils spécifiques et réaliser les courbes de surveillance												
➤ Identifier les anomalies au regard des âges de la vie.												
➤ Identifier les risques liés à la situation de la personne												
➤ Discerner le caractère urgent d'une situation et alerter												
Veiller au bon fonctionnement des appareillages et dispositifs médicaux												
➤ Évaluer la situation et recueillir les éléments d'un bilan												

bbbbDUDCroix-Rouge

CONNAISSANCES	Date				Date				Date			
	A	B	C	D	A	B	C	D	A	B	C	D
Savoir pratique												
<b>Mesure des paramètres vitaux chez l'adulte et chez l'enfant :</b> - pulsations, - température, - pression artérielle, - rythme respiration, - conscience, - volume urinaire. ➤ <b>Surveillance des signes cliniques :</b> - couleur de la peau et des téguments, - vomissements, - selles - urines  ➤ <b>Observation de la douleur et du comportement</b>  ➤ <b>Réalisation de prélèvements non stériles :</b> selles, urines, expectorations  ➤ <b>Utilisation des outils de mesure</b>  ➤ <b>Transcription de la mesure des paramètres vitaux</b>												

bbbdUDCroix-Rouge

### Module 3 : HYGIENE ET PREVENTION

**Compétence :** respecter les règles d'hygiène et participer à la prévention la transmission des infections

CONNAISSANCES	Date				Date				Date			
	A	B	C	D	A	B	C	D	A	B	C	D
Savoir-faire méthodologique												
Identifier et choisir le matériel et les produits et les techniques de nettoyage appropriés en tenant compte de la situation de soins : - Doser et utiliser les produits en fonction des procédures et des fiches techniques - Identifier les protocoles et les règles d'hygiène et de sécurité à appliquer pour lutter contre les infections nosocomiales - Identifier et respecter les circuits d'entrée, de sortie et de stockage du linge, des matériels et des déchets - Installer le mobilier et le matériel de la chambre en l'adaptant à l'état de la personne - Utiliser les techniques de rangement et de stockage adaptées												

bbbdUDCroix-Rouge

CONNAISSANCES	Date				Date				Date			
	A	B	C	D	A	B	C	D	A	B	C	D
<b>Savoir pratique</b>												
Hygiène quotidienne de l'environnement du patient												
➤ Nettoyage et désinfection des matériels et de l'environnement direct du malade												
➤ Prévention des infections nosocomiales par l'application des techniques d'entretien des locaux et des matériels												
➤ Isolement des patients règles, précautions à respecter												
➤ Entretien, pré désinfection, nettoyage, désinfection et stérilisation du matériel médicochirurgical destiné à effectuer des actes aseptiques												
➤ Montage, entretien et surveillance du matériel de soins :												
- Pour oxygénothérapie												
- Pour aspiration												
- Pour recueil des urines												
- Pour le transport des patients												
- Pour l'hygiène												
Règles de prévention des accidents d'exposition au sang												

bbbbDUDCroix-Rouge

#### Module 4 : ERGONOMIE

**Compétence:** Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes

CONNAISSANCES	Date				Date				Date			
	A	B	C	D	A	B	C	D	A	B	C	D
<b>Savoir Pratique</b>												
➤ Identifier et appliquer les principes d'ergonomie et de manutention lors des mobilisations des aides à la marche et des déplacements.												
➤ Identifier et appliquer les règles de sécurité et de prévention des risques, notamment ceux liés aux pathologies et à l'utilisation du matériel médical.												
➤ Identifier comment installer la personne en tenant compte de ses besoins, de sa pathologie, de son handicap, de sa douleur et des différents appareillages médicaux.												
➤ Appliquer les mesures de sécurité face à un patient agité												
➤ Réaliser les gestes et techniques en cas de risques N.R.B.C												

bbbbDUDCroix-Rouge

CONNAISSANCES	Date				Date				Date			
	A	B	C	D	A	B	C	D	A	B	C	D
<b>Savoir Pratique</b>												
> Exercices pratiques : les positions et attitudes professionnelles correctes > Installation de la personne en fonction de son degré d'autonomie et en tenant compte de ses besoins, de sa pathologie, de son handicap, de sa douleur et des différents appareillages médicaux > Mobilisation, aide à la marche, déplacements > Prévention des ankyloses et des attitudes vicieuses > Prévention des Chutes												

bbbbDUDCroix-Rouge

### Module 5 : RELATION - COMMUNICATION

**Compétence:** Etablir une communication adaptée à la personne et à son entourage

CONNAISSANCES	Date				Date				Date			
	A	B	C	D	A	B	C	D	A	B	C	D
<b>Savoir-faire méthodologique</b>												
> écouter le patient et son entourage en tenant compte des signes non verbaux de communication sans porter de jugement. > S'exprimer et échanger en adaptant son niveau de langage, dans le respect de la personne et avec discrétion. > Expliquer le transport réalisé, les raisons d'un geste professionnel et apporter des conseils sur les actes de la vie courante. > faire exprimer les besoins et ses attentes du patient, les reformuler et proposer des modalités adaptées de prise en charge > Identifier les limites de son champ d'intervention dans des situations de crise, de violence en prenant du recul par rapport à la personne et à sa situation. Apporter des informations pratiques adaptées lors de l'accueil dans le service												

bbbbDUDCroix-Rouge

CONNAISSANCES	Date				Date				Date			
	A	B	C	D	A	B	C	D	A	B	C	D
<b>Savoir pratique</b>												
➤ Accueil et information de la personne et de son entourage												
➤ Ecoute et reformulation												
➤ Communication verbale et non verbale												
➤ Adaptation de la communication aux différentes situations rencontrées dans les soins												
➤ Accompagnement d'une personne en fin de vie et accompagnement de son entourage												
➤ Education d'une personne pour favoriser ou maintenir son autonomie												
➤ Participation à la démarche éthique												

bbbbDUDCroix-Rouge

## Module 6 : Hygiène et Prévention

**Compétence :** assurer la sécurité du transport sanitaire

CONNAISSANCES	Date				Date				Date			
	A	B	C	D	A	B	C	D	A	B	C	D
<b>Savoir-faire méthodologique</b>												
➤ Installer le patient en situation de sécurité et de confort												
➤ Choisir l'itinéraire le plus adapté à la situation du patient												
➤ Adapter sa conduite en respectant les règles de circulation et de sécurité routière spécifiques à l'ambulance												
➤ Maîtriser la lecture des cartes, plans et outils informatiques concordants, afin d'établir le meilleur itinéraire												
➤ Maîtriser les techniques et procédures de transmission												
➤ Etre capable d'établir un constat d'accident												
➤ Vérifier le bon état de marche du véhicule et en assurer l'entretien courant												
➤ Veiller au bon fonctionnement du matériel sanitaire embarqué et en assurer l'entretien courant												
Vérifier avant d'embarquer la présence de tous les documents, matériels et équipements réglementaires et/ou spécifiques												

bbbbDUDCroix-Rouge

CONNAISSANCES	Date				Date				Date			
	A	B	C	D	A	B	C	D	A	B	C	D
<b>Savoir pratique</b>												
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Acquérir une conduite adaptée : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les règles de conduite</li> <li>• Identifier les critères de choix d'un itinéraire en fonction des critères de qualité de la route</li> <li>• Connaître les effets du transport sur l'organisme</li> <li>• Connaître les règles d'élaboration d'un constat d'accident</li> <li>• Caractériser les règles de sécurité de la conduite d'urgence</li> </ul> </li> <li>➤ Savoir assurer l'entretien courant du véhicule : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Apprendre les rudiments d'entretien courant d'un véhicule et de dépannage simple</li> </ul> </li> <li>➤</li> </ul>												

bbbbDUDCroix-Rouge

**Module 7 : TRANSMISSIONS DES INFORMATIONS ET GESTION ADMINISTRATIVE**

**Compétence :** Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins

CONNAISSANCES	Date				Date				Date			
	A	B	C	D	A	B	C	D	A	B	C	D
<b>Savoir-faire méthodologique</b>												
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Identifier et rechercher les informations nécessaires sur les précautions particulières à respecter lors d'un soin et permettant de prendre en compte la culture du patient, ses goûts, son régime,...</li> <li>➤ Transmettre les informations liées à la réalisation du soin et alerter en cas d'anomalie par oral, par écrit ou en utilisant les outils informatisés</li> <li>➤ S'exprimer au sein de l'équipe de soin en utilisant un langage et un vocabulaire professionnel</li> <li>➤ Renseigner des documents assurant la traçabilité des soins en appliquant les règles</li> <li>➤ Rechercher et organiser : hiérarchiser l'information concernant le patient</li> <li>➤ Discerner les informations à transmettre dans le respect des règles déontologiques et du Secret Professionnel</li> </ul>												

bbbbDUDCroix-Rouge

CONNAISSANCES	Date				Date				Date			
	A	B	C	D	A	B	C	D	A	B	C	D
Savoir pratique												
> Prise de parole en groupe												
> Demander et transmettre de l'information												
> Utilisation de logiciels dédiés												
> Utilisation du dossier de soins : courbes diagrammes, descriptions, observations rédigées												

bbbbbDUCroix-Rouge

### Module 8 : Règles et valeurs professionnelles

**Compétence:** Organiser son activité professionnelle dans le respect des règles et des valeurs de la profession

CONNAISSANCES	Date				Date				Date			
	A	B	C	D	A	B	C	D	A	B	C	D
Savoir-faire méthodologique												
> prendre en compte les différentes contraintes et responsabilités liées au travail en équipe												
> Organiser son travail au sein de l'équipe et de l'entreprise en fonction des besoins des patients pour optimiser la qualité de la prise en charge												
> Assurer la formation des stagiaires de façon adaptée												

bbbbbDUCroix-Rouge

CONNAISSANCES	Date				Date				Date			
	A	B	C	D	A	B	C	D	A	B	C	D
<b>Savoir pratique</b>												
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Planification du travail en fonction du travail des autres membres de l'équipe</li>   <li>➤ organisation du travail en fonction de la qualité des activités, des urgences et des priorités</li>   <li>➤ Intégration et positionnement au sein d'une équipe soignante</li>   <li>➤ Encadrement des stagiaires ou des nouveaux collègues : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet d'encadrement</li> <li>• Tutorat</li> <li>• Evaluation</li> </ul> </li>   <li>Participation à des groupes de travail et contribution à l'élaboration de projets.</li> </ul>												

bbbdUDCroix-Rouge

# Entretien pédagogique individuel 1

Nom et prénom du Stagiaire :

Date d'entretien :

Nom du formateur :

Vécu et positionnement du stagiaire :

Difficultés rencontrées, causes :

Axes d'amélioration :

Compléments d'aides proposées, (documentation, TP) :

Date d'entretien intermédiaire :

Signature Stagiaire

Signature Formateur

## **Entretien pédagogique individuel 2**

**Nom et prénom du Stagiaire :**

**Date d'entretien :**

**Nom du formateur :**

**Vécu et positionnement du stagiaire :**

**Difficultés rencontrées, causes :**

**Axes d'amélioration :**

**Compléments d'aides proposées, (documentation, TP) :**

**Date d'entretien intermédiaire :**

**Signature Stagiaire**

**Signature Formateur**

## **Entretien pédagogique individuel 3**

**Nom et prénom du Stagiaire :**

**Date d'entretien :**

**Nom du formateur :**

**Vécu et positionnement du stagiaire :**

**Difficultés rencontrées, causes :**

**Axes d'amélioration :**

**Compléments d'aides proposées, (documentation, TP) :**

**Date d'entretien intermédiaire :**

**Signature Stagiaire**

**Signature Formateur**

Modèle entretien pédagogique individuel / DII Pédago / ES - version 1 / 2016

## **Entretien pédagogique individuel 4**

Nom et prénom du Stagiaire :

Date d'entretien :

Nom du formateur :

Vécu et positionnement du stagiaire :

Difficultés rencontrées, causes :

Axes d'amélioration :

Compléments d'aides proposées, (documentation, TP) :

Date d'entretien intermédiaire :

**Signature Stagiaire**

**Signature Formateur**

## Entretien pédagogique individuel 5

Nom et prénom du Stagiaire :

Date d'entretien :

Nom du formateur :

Vécu et positionnement du stagiaire :

Difficultés rencontrées, causes :

Axes d'amélioration :

Compléments d'aides proposées, (documentation, TP) :

Date d'entretien intermédiaire :

Signature Stagiaire

Signature Formateur

## Rapport de stage M2

Date :

Nom et prénom de l'élève ambulancier :

Appréciation du rapport de stage:

**FOND :**

**FORME :**

Nom et signature du correcteur :

## Rapport de stage M1

Date :

Nom et prénom de l'élève ambulancier :

Appréciation du rapport de stage:

**FOND :**

**FORME :**

Nom et signature du correcteur :

## Rapport de stage M6

Date :

Nom et prénom de l'élève ambulancier :

Appréciation du rapport de stage:

**FOND :**

**FORME :**

Nom et signature du correcteur :